INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Coup d'œil
sociodémographique

Mars 2015 | Numéro 37

La migration interrégionale au Québec en 2013-2014 : nouvelle baisse de la mobilité

par Martine St-Amour

Environ 193 000 personnes ont changé de région administrative de résidence entre le 1er juillet 2013 et le 1er juillet 2014, soit 2,4 % de la population québécoise. Le nombre de migrants interrégionaux est légèrement inférieur à celui de l'année 2012-2013 et en baisse de façon plus marquée par rapport aux années précédentes (figure 1). De 2006-2007 à 2011-2012, il se situait autour de 210 000 annuellement. Il était encore un peu plus élevé, soit environ 220 000, à la fin des années 1990 et dans la première moitié des années 2000. Le taux annuel de migration interrégionale était alors d'un peu plus de 3 %. Soulignons qu'il n'y a pas qu'au Québec que la migration interne est en baisse. Un tel phénomène se constate aussi notamment aux États-Unis (Frey, 2009; Cooke, 2011) et dans le reste du Canada[1].

Figure 1
Migrants interrégionaux et taux de migration interrégionale, Québec, 1998-1999 à 2013-2014

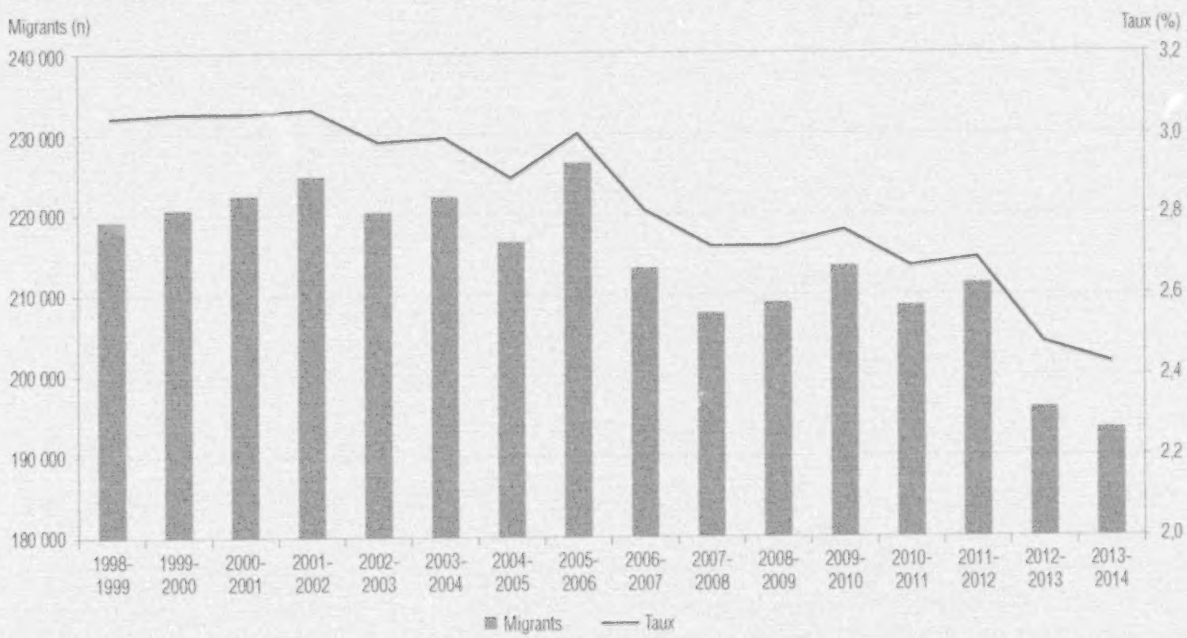

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

1. Basé sur les taux de migration interne à l'échelle des divisions de recensement calculés par l'auteure.

La propension à migrer varie grandement en fonction du cycle de vie. Comme le montre la figure 2, c'est dans la vingtaine que les changements de région de résidence sont les plus fréquents. Cela s'explique par le fait que c'est au début de l'âge adulte que se cumule le plus grand nombre d'événements susceptibles d'entraîner une migration, comme le début des études postsecondaires, suivi dans certains cas d'un retour dans la région d'origine, l'entrée sur le marché du travail, la formation du couple ou la naissance des premiers enfants. En 2013-2014, près de 6 % des 20-24 ans et des 25-29 ans ont migré d'une région à une autre. Les taux de migration diminuent ensuite rapidement dans la trentaine, puis plus lentement par la suite, et se situent à environ 1 % dès 65 ans.

Le profil par âge de la migration interne est assez stable dans le temps. De fait, la courbe des taux par groupe d'âge de 2013-2014 est semblable à celle des années précédentes. La propension à migrer d'une région à une autre s'est cependant réduite dans la plupart des groupes d'âge depuis la fin des années 1990, seuls les 65-74 ans ayant vu leur taux de migration demeuré stable. La baisse de la mobilité touche autant les jeunes en âge d'être aux études que les groupes d'âge où se trouvent les familles avec enfants et les personnes les plus âgées. Différents facteurs peuvent influencer à la baisse l'intensité des migrations dans les divers groupes d'âge, comme des changements touchant l'offre de formation postsecondaire, le marché du travail, le marché résidentiel, les structures familiales, les communications et les modes de vie en général.

Figure 2
Taux de migration interrégionale selon le groupe d'âge, Québec, 1998-1999, 2003-2004, 2008-2009 et 2013-2014

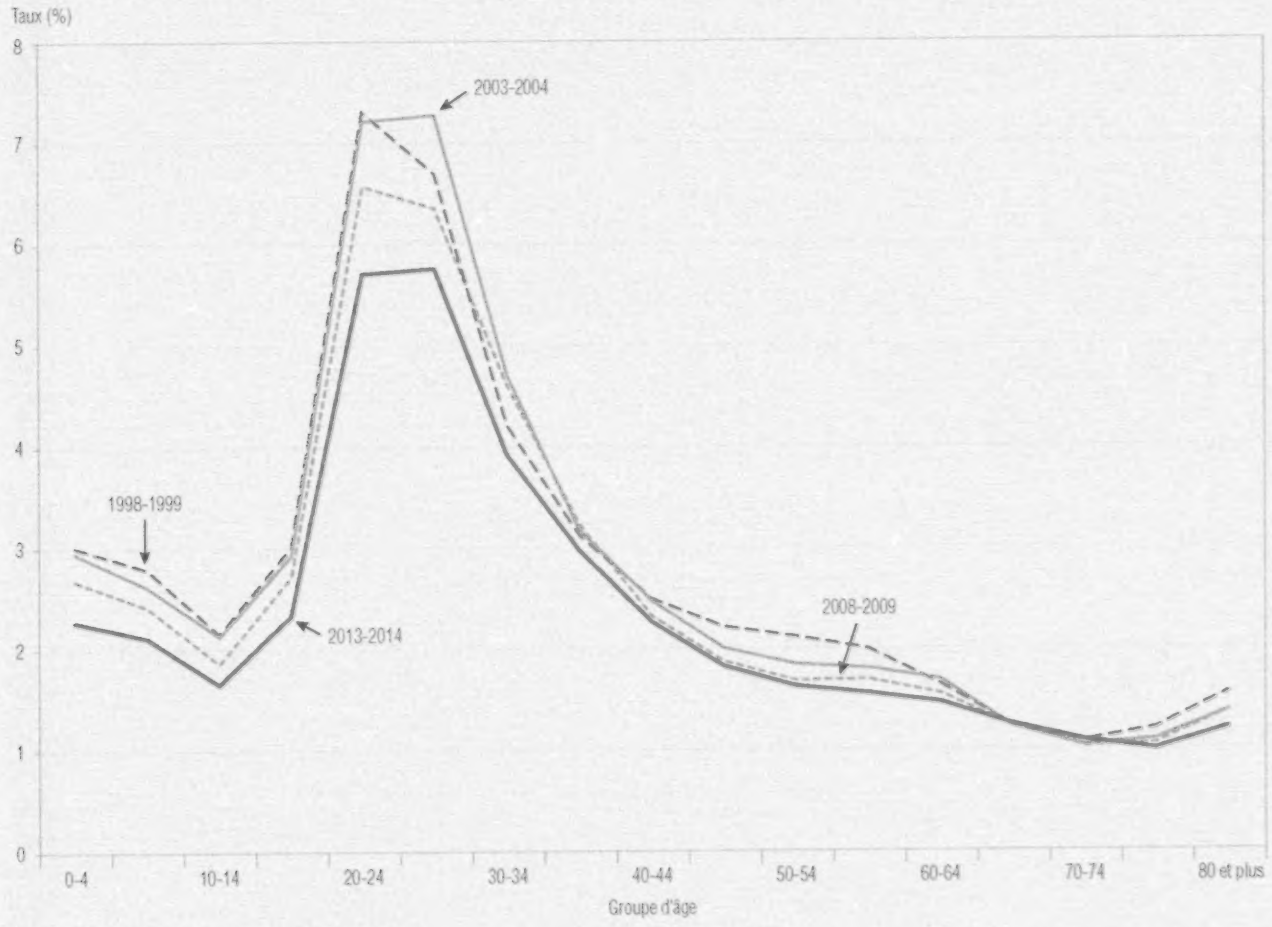

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Source des données et précisions sur les indicateurs

Les statistiques de migration interne proviennent d'une compilation des données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce fichier administratif tient à jour la liste des bénéficiaires admissibles aux différents programmes de la RAMQ. Le FIPA est une source de données démographiques particulièrement intéressante, car il s'agit d'un fichier exhaustif (plus de 99 % des personnes résidant de façon permanente au Québec y sont inscrites) et continuellement mis à jour, tant en ce qui concerne l'admissibilité d'un bénéficiaire que son adresse de résidence.

L'Institut de la statistique du Québec reçoit annuellement une extraction dénominalisée du FIPA qui lui permet, pour l'ensemble de la population admissible, de comparer le code postal de résidence au 1er juillet d'une année donnée avec celui au 1er juillet de l'année précédente. Les mouvements comptabilisés ne concernent que les personnes présentes dans le fichier et jugées admissibles aux deux dates. Cela exclut par exemple les nouveau-nés et les immigrants arrivés dans l'année.

Le FIPA permet de comptabiliser, pour différentes entités géographiques, les flux d'entrées et de sorties à l'intérieur du Québec et de produire les soldes migratoires qui en résultent. Les données sur les mouvements d'entrées et de sorties nous renseignent sur l'intensité des mouvements touchant chaque région, alors que les soldes migratoires, soit la différence entre le nombre d'entrants et de sortants, permettent d'identifier les régions qui gagnent et celles qui perdent au jeu des échanges migratoires au Québec. Pour mieux comparer l'effet des migrations entre des régions dont la taille de la population varie, des taux nets de migration interrégionale sont calculés en rapportant le solde migratoire à la population de la région en début de période. Les gains ou les pertes sont ainsi exprimés en proportion de la population des différentes régions. Les taux d'entrée et de sortie sont calculés de la même façon, en utilisant respectivement le nombre d'entrants et le nombre de sortants au numérateur.

Ce document présente une sélection de données à l'échelle des régions administratives et des municipalités régionales de comté (MRC). Les données complètes sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

Les régions gagnantes et les régions perdantes

La migration interrégionale est un jeu à somme nulle qui profite à certaines régions au détriment des autres. Les soldes et les taux nets de migration interrégionale permettent de distinguer les régions gagnantes des perdantes et de quantifier l'ampleur des gains ou des pertes. Les résultats de l'année 2013-2014 apparaissent à la figure 3. Afin de mieux faire ressortir certaines tendances, on présente d'abord les résultats de Montréal, qui se trouve au cœur du système d'échanges migratoires[2]. Les autres régions sont regroupées en trois zones : adjacente à Montréal, intermédiaire et éloignée. En complément, le tableau 1 montre l'évolution récente des soldes et des taux nets de migration interrégionale, tandis que les tableaux 2 et 3 présentent les flux d'entrées et de sorties. Les données depuis 2001-2002 sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

Les pertes migratoires de Montréal se réduisent de nouveau

Depuis plusieurs années, Montréal est déficitaire dans ses échanges migratoires interrégionaux. Au cours de l'année 2013-2014, elle a accueilli 38 600 personnes en provenance des autres régions, mais a vu 53 600 personnes la quitter pour s'établir ailleurs au Québec. Ses pertes nettes se chiffrent à 15 000 personnes, ce qui représente un taux net de migration interrégionale de – 0,80 %. Si ce déficit est non négligeable, il est cependant en baisse pour une quatrième année consécutive : en 2009-2010, il était de – 23 600 personnes. La récente réduction des pertes résulte principalement d'une baisse du nombre de personnes qui quittent la région.

Les pertes migratoires de Montréal continuent de se faire principalement au profit des quatre régions qui lui sont adjacentes, soit Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie. C'est aussi principalement par rapport à ces dernières que ses pertes se sont réduites au cours des dernières années. En 2013-2014, Montréal accuse un déficit total de – 14 700 personnes[3] vis-à-vis ces quatre régions, comparativement à près de – 25 000 au cours des années 2003-2004 à 2006-2007. Les échanges avec les autres régions n'ont engendré que de faibles gains ou pertes au cours de la dernière année.

2. En 2013-2014, près de la moitié (48 %) des déplacements interrégionaux avait Montréal comme point de départ ou comme destination.
3. Dans l'ordre, les plus grandes pertes de Montréal en 2013-2014 se sont faites au profit de la Montérégie (– 5 800 personnes), de Laval (– 4 100), de Lanaudière (– 3 100) et des Laurentides (– 1 700).

Figure 3
Solde et taux net de migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2013-2014

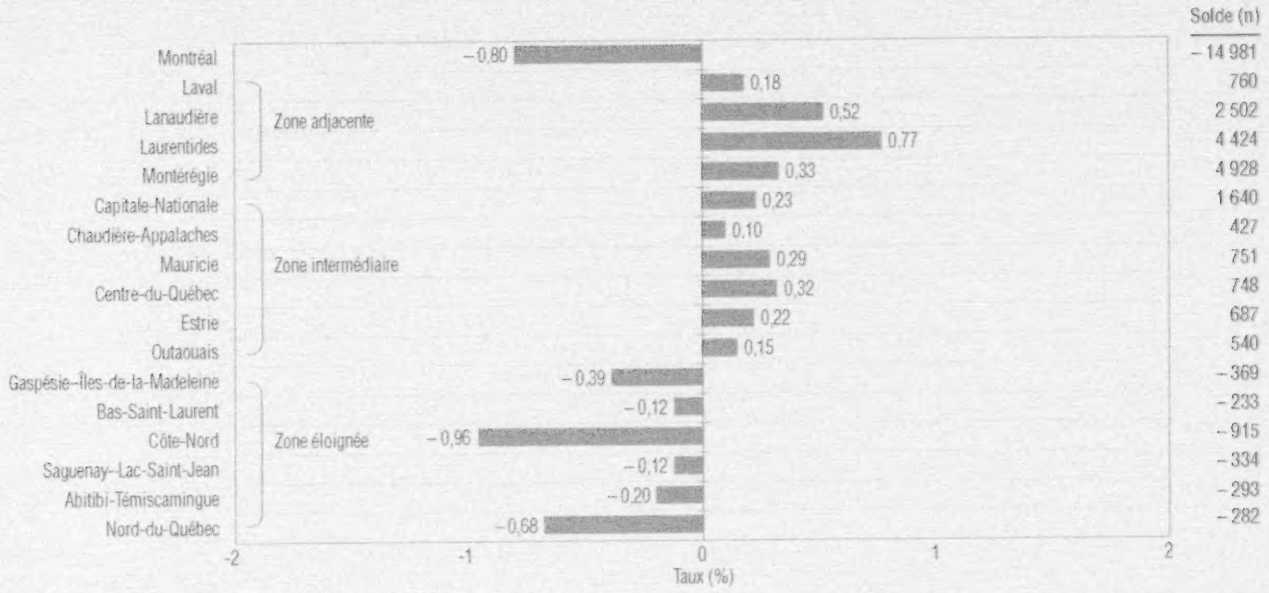

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Régions de la zone adjacente : des gains moindres, surtout dans Lanaudière et à Laval

Depuis de nombreuses années, les Laurentides et Lanaudière sont les deux régions qui affichent, toutes proportions gardées, les gains migratoires les plus importants. Elles attirent non seulement de nombreux résidants de Montréal, mais aussi de Laval. En 2013-2014, la première place revient à la région des Laurentides, qui enregistre un taux net de migration interrégionale de 0,77 %. Lanaudière suit avec un taux de 0,52 %. Dans les deux cas, ces gains sont toutefois parmi les plus faibles enregistrés depuis le début des années 2000. La baisse est particulièrement marquée dans Lanaudière, où la récente diminution des entrées en provenance de Montréal a été plus importante que dans les Laurentides. Lanaudière affichait des gains de plus de 1,50 % de 2003 à 2007. Ils se sont réduits presque chaque année par la suite.

La Montérégie affiche un taux net de migration interrégionale de 0,33 % en 2013-2014, soit le troisième taux le plus élevé. En nombre absolu, les gains de la Montérégie surpassent toutefois ceux des Laurentides et de Lanaudière. À l'instar de ces deux dernières régions, les gains de la Montérégie se sont réduits au cours des dernières années, mais de façon moins marquée.

Laval s'éloigne quant à elle du peloton de tête en 2013-2014. Avec un taux net de 0,18 %, elle arrive au huitième rang des régions au chapitre des gains migratoires. Elle avait plutôt occupé le troisième rang tout au long des années 2000, avant de voir son solde se réduire de façon considérable en raison de la baisse du nombre d'entrants en provenance de Montréal. En nombre absolu, ses gains sont passés de 3 000 personnes en 2009-2010 à 760 personnes au cours de la dernière année.

Régions de la zone intermédiaire : la Maurice, l'Estrie et l'Outaouais améliorent leur bilan migratoire

Le Centre-du-Québec et la Mauricie affichent des gains migratoires similaires en 2013-2014, autour de 0,30 %. Dans les deux cas, cela représente environ 750 personnes. Bien que le Centre-du-Québec maintienne une position avantageuse dans le classement des régions, il enregistre ses gains les plus faibles en cinq ans. Cette région est l'une des seules où le nombre de sortants a augmenté au cours de la dernière année, ce qui a eu un effet à la baisse sur ses gains. La Mauricie connaît au contraire une amélioration de son bilan migratoire. Le résultat de la dernière année est le meilleur qu'a connu la région en six ans.

La Capitale-Nationale et l'Estrie affichent toutes deux un taux net de migration interrégionale d'environ 0,2 % en 2013-2014. Pour la Capitale-Nationale, ce résultat est en deçà de la moyenne des dernières années, la région affichant généralement un taux supérieur à 0,3 %. Il faut dire que le nombre d'entrants en provenance de la plupart des autres régions s'est réduit en 2013-2014. Les gains sont plutôt en hausse en Estrie, qui enregistre son meilleur taux en 11 ans. Contrairement à la Capitale-Nationale, l'Estrie a accueilli davantage de résidants des autres régions au cours de la dernière année.

La migration interne : un des facteurs agissant sur la croissance démographique des régions

La migration interne est une composante importante du bilan démographique des régions administratives et des MRC. D'autres composantes agissent toutefois pour faire varier la taille de leur population. Ces autres composantes sont l'accroissement naturel, soit la différence entre les naissances et les décès, de même que les migrations interprovinciales et internationales.

Il est important de bien distinguer le solde migratoire interne, présenté ici, de l'accroissement total de la population. Par exemple, une région peut montrer un solde migratoire interne négatif, mais voir sa population augmenter si d'autres facteurs d'accroissement lui sont favorables. C'est notamment le cas de Montréal, où le déficit migratoire interne est compensé par un accroissement naturel positif et l'arrivée de nombreux immigrants internationaux. De même, la forte fécondité du Nord-du-Québec lui assure une croissance démographique assez importante, en dépit des pertes migratoires interrégionales. À l'inverse, une région peut afficher un solde migratoire interrégional positif, mais voir sa population diminuer. Les régions où la population est assez âgée et où les décès sont plus nombreux que les naissances sont les plus susceptibles de se retrouver dans cette situation. Pour une présentation du bilan démographique complet des régions, voir les fiches régionales du Bilan démographique du Québec.

L'Outaouais enregistre des gains relativement faibles, de 0,15 %, mais il s'agit d'une amélioration non négligeable par rapport aux deux années précédentes, quand son taux était descendu à environ 0,05 %. En nombre absolu, son solde est passé de 171 personnes en 2012-2013 à 540 personnes en 2013-2014. Cette progression résulte à la fois d'une baisse du nombre de sortants et d'une hausse des entrants. Les gains ont toutefois souvent été de plus de 1 000 personnes dans cette région.

Au dernier rang des régions de la zone intermédiaire, Chaudière-Appalaches connaît un taux net de migration interne de 0,10 % en 2013-2014, un taux similaire à celui de l'année précédente.

Régions de la zone éloignée : les pertes se creusent de façon importante sur la Côte-Nord

Les régions de la zone éloignée affichent toutes un solde migratoire interrégional négatif en 2013-2014. Dans tous les cas, le bilan migratoire s'est détérioré par rapport à l'année précédente, principalement en raison d'une baisse du nombre d'entrants. Les régions de cette zone ont généralement été déficitaires par le passé, mais certaines d'entre elles étaient parvenues à enregistrer de faibles gains au cours des années 2009-2010 à 2011-2012. Si elles figurent toutes de nouveau du côté des régions perdantes en 2013-2014, les déficits sont toutefois loin d'être aussi importants qu'au début des années 2000.

En 2013-2014, c'est le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay–Lac-Saint-Jean qui présentent les meilleurs résultats de ce groupe de régions, avec des taux nets de migration interrégionale de −0,12 %, soit l'équivalent d'un déficit de 200 ou 300 personnes. Ces deux régions ont connu une baisse du nombre de sortants au cours de la dernière année, mais les entrants ont connu une diminution plus marquée. L'Abitibi-Témiscamingue arrive ensuite avec un taux de −0,20 %. Dans cette région, les entrants se sont réduits de façon considérable par rapport à l'année précédente, tandis que le nombre de sortants est demeuré stable. Soulignons que le Saguenay–Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue avaient connu de légers gains au cours des années 2010-2011 et 2011-2012.

La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affiche quant à elle un taux net de migration interrégionale de −0,39 %. Sans revenir à leur niveau du début des années 2000, ces pertes contrastent néanmoins avec les légers gains ou les soldes presque nuls des années 2008-2009 à 2011-2012.

Avec un taux net de migration interne de −0,68 %, le Nord-du-Québec connaît des pertes substantielles. C'est toutefois la Côte-Nord qui connaît le déficit le plus lourd de toutes les régions. Son taux de migration est de −0,96 %, ce qui représente des pertes migratoires de 915 personnes. Celles-ci avaient été beaucoup moins importantes au cours des cinq années précédentes. La région a toutefois connu une hausse importante du nombre de sortants en 2013-2014, ainsi qu'une baisse considérable des entrants.

Les gains et les pertes par groupe d'âge dans les régions

La présentation des taux nets de migration interrégionale par groupe d'âge jette un autre éclairage sur la dynamique migratoire des différentes régions. De fait, la plupart des régions sont déficitaires dans certains groupes d'âge, mais gagnantes dans d'autres (figure 4). Cela s'explique par le fait que les caractéristiques d'une région vont attirer certains groupes, mais vont être moins intéressantes pour d'autres. Les jeunes adultes vont par exemple être attirés par la présence d'institutions d'enseignement postsecondaire. Par la suite, la répartition des emplois et la facilité d'accès à la propriété vont gagner de l'importance dans le choix du lieu de résidence. La transition vers la retraite peut aussi s'accompagner d'autres préférences résidentielles, tout comme l'arrivée aux plus grands âges.

Montréal améliore son bilan chez les 0-14 ans et les 25-44 ans

Montréal affiche des pertes dans tous les grands groupes d'âge, à l'exception des 15-24 ans. Les gains faits chez ces derniers résultent notamment de l'afflux d'étudiants en provenance des autres régions. Montréal maintient un taux net de migration interrégionale d'environ 1,50 % dans ce groupe d'âge depuis une dizaine d'années (1,59 % en 2013-2014). Ce taux était plus élevé à la fin des années 1990 et au tout début des années 2000, entre 2 % et 3 %. De façon générale, la mobilité des jeunes québécois s'est réduite depuis cette période, mais ceux qui migrent choisissent aussi un peu moins souvent qu'avant de se diriger vers Montréal.

Si Montréal est perdante dans tous les autres groupes d'âge, c'est chez les 25-44 ans et les 0-14 ans que le déficit est le plus important. Les pertes chez les 25-44 ans suggèrent que les migrations des jeunes adultes vers Montréal sont souvent de nature temporaire, qu'elles soient suivies d'un retour dans la région d'origine ou de l'installation dans une autre région, notamment dans les régions de la zone adjacente. Par ailleurs, le déficit chez les 0-14 ans indique que la rétention des familles avec enfants reste un enjeu pour Montréal. Les pertes dans ces deux groupes d'âge tendent toutefois à se réduire depuis quelques années.

Les quatre régions de la zone adjacente attirent quant à elles des familles avec enfants, souvent au détriment de Montréal, comme en témoignent leurs gains chez les 0-14 ans et les 25-44 ans. Ces gains sont toutefois moindres si on les compare à ce qu'ils étaient il y a quelques années, particulièrement dans le cas de Lanaudière et de Laval. Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie font également des gains chez les 45-64 ans et les 65 ans et plus. Laval est elle aussi gagnante chez les 65 ans et plus, mais légèrement déficitaire chez les 45-64 ans, des pertes qui profitent surtout à la région des Laurentides.

Figure 4

Taux net de migration interrégionale selon le groupe d'âge, régions administratives du Québec, 2013-2014

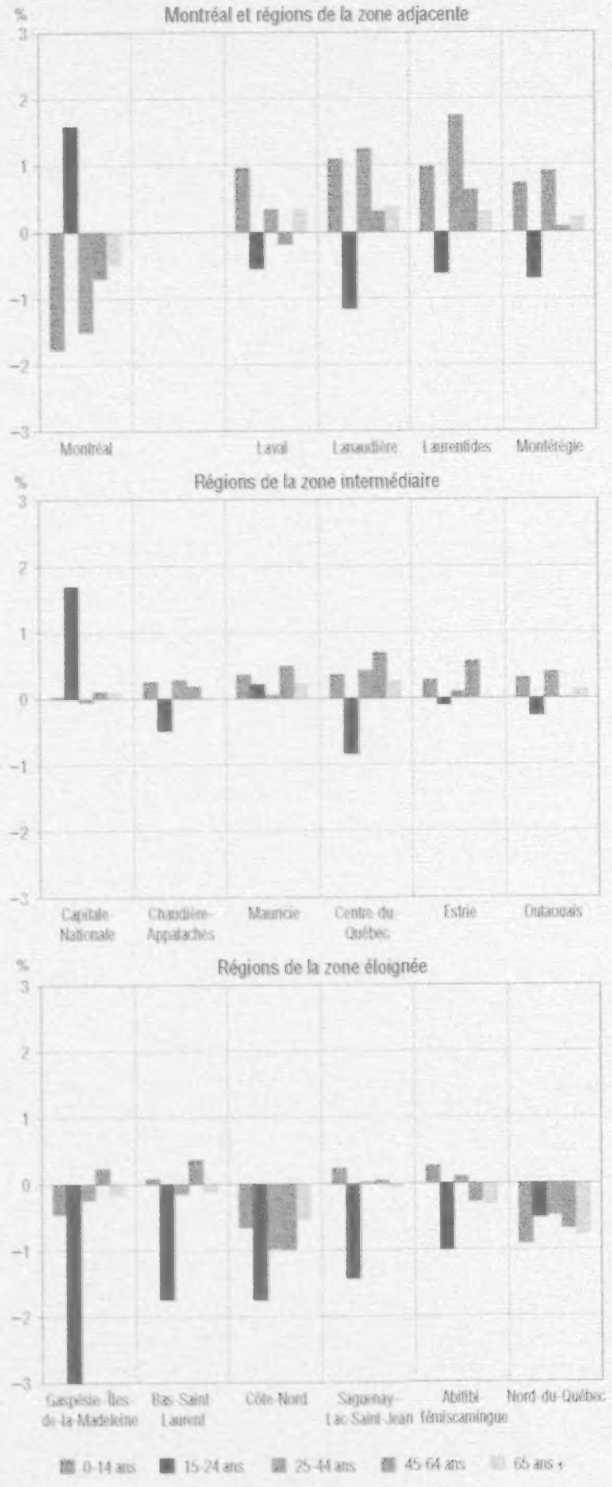

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Régions de la zone intermédiaire : la Mauricie fait des gains dans tous les groupes d'âge

À l'instar de Montréal, la Capitale-Nationale fait des gains migratoires importants chez les 15-24 ans (1,69 %). Cela n'est pas étonnant puisqu'elle est également dotée d'un grand nombre d'institutions d'enseignement postsecondaire. Contrairement à Montréal, elle n'a toutefois pas connu de baisse marquée de ses gains dans ce groupe d'âge au cours des dernières années. Elle enregistre par ailleurs de légers gains ou de faibles pertes dans les autres groupes.

En 2013-2014, la Mauricie est la seule région qui fait des gains dans tous les grands groupes d'âge, quoique ceux-ci soient très modestes chez les 25-44 ans. Elle affiche un taux positif chez les 15-24 ans pour la première fois depuis que les données sont compilées. Ses gains les plus importants continuent toutefois de se faire chez les 45-64 ans, plus particulièrement chez les 55-64 ans, soit chez les personnes atteignant l'âge de la retraite.

Les autres régions de cette zone affichent toutes des pertes chez les 15-24 ans, mais des gains ou des soldes nuls dans les autres groupes d'âge. À l'instar de la Mauricie, le Centre-du-Québec et l'Estrie enregistrent leur meilleur résultat chez les 45-64 ans. Chaudière-Appalaches et l'Outaouais font surtout des gains au chapitre des migrations familiales.

Régions de la zone éloignée : la Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont déficitaires dans tous les groupes

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont les seules régions qui ont enregistré des pertes dans tous les grands groupes d'âge au cours de la dernière année. Cette situation est courante dans le Nord-du-Québec. La Côte-Nord avait pour sa part fait des gains chez les 25-44 ans au cours des cinq années précédentes. En 2013-2014, elle a toutefois accueilli beaucoup moins d'entrants dans ce groupe d'âge, tandis que les sortants ont été plus nombreux. La région connaît aussi des pertes non négligeables chez les 45-64 ans, mais c'est chez les 15-24 ans que son déficit demeure le plus important.

Les autres régions de la zone éloignée affichent des taux nets de migration interrégionale légèrement positifs dans certains groupes d'âge, mais ces gains sont loin de compenser les pertes dans les autres groupes, principalement chez les 15-24 ans. Si les déficits chez ces derniers se sont grandement réduits au cours des années 2000, ils sont demeurés plutôt stables au cours des années plus récentes.

C'est la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine qui connaît le déficit le plus important chez les 15-24 ans. En 2013-2014, son taux net de migration interrégionale dans ce groupe d'âge est de −3,25 %, ce qui équivaut à 300 personnes. Des pertes, beaucoup plus modestes, sont aussi enregistrées chez les 0-14 ans, les 25-44 ans et les 65 ans et plus. En revanche, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine maintient un taux légèrement positif chez les 45-64 ans. Le profil est semblable dans le Bas-Saint-Laurent, qui fait toutefois de très légers gains chez les 0-14 ans.

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue affichent des taux positifs chez les 0-14 ans et sont les seules régions de ce groupe à ne pas faire de pertes chez les 25-44 ans. Les gains dans ce groupe d'âge sont toutefois minimes. Ils se sont grandement réduits au cours des deux dernières années en raison d'une baisse des entrants. En ce qui concerne les 45-64 ans et les 65 ans et plus, les soldes sont presque nuls au Saguenay–Lac-Saint-Jean, mais négatifs en Abitibi-Témiscamingue.

Un aperçu à l'échelle des MRC

La plupart des régions administratives comptent des zones avantagées par la migration interne et d'autres qui le sont moins. C'est ce qu'on peut voir sur la carte de la page 9, qui illustre les taux nets de migration interne en 2013-2014 pour chacune des 104 MRC du Québec. Le tableau 4 présente également les soldes, ventilés par grand groupe d'âge. Soulignons que les résultats découlent des échanges migratoires avec l'ensemble des autres MRC, incluant celles faisant partie de la même région administrative. Toutes les régions regroupent un ensemble de MRC, à l'exception de Montréal et de Laval qui correspondent à une seule MRC chacune et dont les résultats ne sont pas repris ici. Au total, environ 303 000 personnes ont changé de MRC de résidence entre le 1er juillet 2013 et le 1er juillet 2014, soit près de 4 % de la population du Québec. Globalement, 59 des 104 MRC ont enregistré des gains dans leurs échanges migratoires au cours de la dernière année, tandis que 45 d'entre elles ont été déficitaires.

On trouve une concentration de MRC à forts gains migratoires à cheval entre les régions des Laurentides et de Lanaudière. Avec un taux net de 2,78 %, Mirabel, dans les Laurentides, se classe au premier rang de toutes les MRC. Ses gains s'étaient réduits de façon presque continue au cours des années 2000, mais la MRC semble regagner en popularité puisque son taux net de migration tend à la hausse depuis 2009-2010. Des gains relativement élevés, entre 1 % et 2 %, sont également enregistrés dans les MRC de La Rivière-du-Nord et des Pays-d'en-Haut, aussi situées dans les Laurentides, ainsi que dans Joliette et Montcalm, dans Lanaudière. À l'instar de Mirabel, ces MRC enregistrent toutes des soldes positifs vis-à-vis Montréal et Laval, mais également par rapport au reste de leur région respective. Elles sont généralement gagnantes au chapitre des migrations familiales, à l'exception des Pays-d'en-Haut dont les gains sont concentrés chez les 25-44 ans et les 45-64 ans.

En Montérégie, c'est la MRC de Beauharnois-Salaberry qui affiche le taux le plus élevé en 2013-2014 (0,94 %). Elle est par ailleurs la seule MRC de la région à faire des gains dans tous les groupes d'âge. Vaudreuil-Soulanges (0,88 %) et Marguerite-D'Youville (0,57 %) font elles aussi des gains substantiels. Il en est de même de Brome-Missisquoi (0,72 %), située plus loin des grands centres, qui attire notamment les 45-64 ans. Longueuil affiche pour sa part un taux légèrement positif (0,04 %). Les gains faits chez les familles avec enfants y sont atténués par les déficits chez les 15-24 ans et, surtout, les 45-64 ans.

Dans la région de la Capitale-Nationale, La Jacques-Cartier et La Côte-de-Beaupré font toutes deux des gains d'un peu plus de 1 %. Portneuf présente également des gains intéressants (0,80 %). Ces trois MRC gagnent des résidants principalement au détriment de Québec, dont le bilan est plus mitigé (0,08 %). Québec gagne des jeunes de 15-24 ans et, dans une moindre mesure, des résidants de 65 ans et plus, mais est perdante dans les autres groupes d'âge. Les gains de Québec ont toutefois peu bougé au cours des années récentes, tandis que ceux des MRC environnantes se sont réduits. Dans La Jacques-Cartier, le taux net de migration interne était monté à plus de 4 % en 2009-2010.

De l'autre côté du fleuve, dans la région de Chaudière-Appalaches, les gains les plus importants sont enregistrés dans Bellechasse, La Nouvelle-Beauce et Lotbinière, soit les trois MRC qui ceinturent Lévis. Leurs gains se font surtout par rapport à cette dernière, qui parvient tout de même à maintenir un taux légèrement positif (0,04 %). Ailleurs dans la région, Beauce-Sartigan est à la seule MRC dont le bilan migratoire est positif. Les pertes les plus importantes sont enregistrées dans la MRC des Etchemins, où le taux net de migration interne est de –0,62 %.

En Outaouais, ce sont les MRC Papineau et des Collines-de-l'Outaouais qui affichent les meilleurs taux, d'un peu plus de 0,60 %. À l'instar de ce qui s'observe à Longueuil, Québec ou Lévis, les gains migratoires de Gatineau sont atténués par les départs vers sa périphérie : son taux net de migration interne est de 0,06 % en 2013-2014. Il s'agit toutefois d'une amélioration par rapport aux deux années précédentes, durant lesquelles Gatineau avait fait de légères pertes.

En Mauricie, c'est plutôt le centre urbain principal, Trois-Rivières, qui affiche les gains migratoires les plus élevés (0,60 %). Ses gains se font surtout au détriment des autres MRC de la région. Trois-Rivières est gagnante dans la plupart des grands groupes d'âge, à l'exception des 25-44 ans. Ailleurs dans la région, Les Chenaux et Maskinongé font des gains moindres, tandis que le solde est presque nul à Shawinigan et négatif dans les deux MRC les plus au nord, soit La Tuque et Mékinac.

Dans le Centre-du-Québec, deux des cinq MRC font des gains, soit Arthabaska (0,63 %) et Drummond (0,53 %). Ces deux MRC font des gains dans tous les grands groupes d'âge, à l'exception de pertes minimes chez les 15-24 ans. Parmi les MRC déficitaires, Bécancour connaît les pertes les plus marquées (–0,71 %). Elle avait plutôt fait des gains non négligeables au cours des années précédentes.

En Estrie, c'est Memphrémagog qui fait les gains les plus importants (0,87 %), principalement grâce à son bilan favorable chez les 45-64 ans. Sherbrooke, le plus grand centre, affiche le deuxième taux le plus élevé de la région (0,31 %). Il s'agit d'une appréciation notable par rapport à l'année précédente, ce qui a grandement contribué à l'amélioration générale du solde migratoire de l'Estrie. Les Sources (–0,73 %) et Le Granit (–0,60 %) font pour leur part des pertes non négligeables.

Dans les régions de la zone éloignée, peu de MRC présentent des gains substantiels. Le Fjord-du-Saguenay, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, se distingue avec un taux de 0,92 %. Ses gains se font surtout chez les 0-14 ans et les 25-44 ans. Ailleurs dans la région, on note plutôt des pertes ou, dans le cas du Domaine-du-Roy, de très faibles gains.

Dans le Bas-Saint-Laurent, Rimouski-Neigette enregistre un bon résultat (0,87 %). Cette MRC est l'une des seules du Québec à être gagnante dans tous les grands groupes d'âge. Ses gains se font principalement au détriment du reste de la région, ainsi que de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Rimouski-Neigette semble ainsi agir comme un centre attractif pour l'est du Québec. Le Bas-Saint-Laurent compte en revanche certaines des MRC où les pertes migratoires sont les plus importantes, notamment La Matapédia, où le taux net s'établit à –1,10 %.

En Abitibi-Témiscamingue, les MRC de Rouyn-Noranda et d'Abitibi maintiennent des taux légèrement positifs. Des pertes non négligeables sont au contraire enregistrées au Témiscamingue et dans Abitibi-Ouest, de l'ordre de –0,5 %. Elles sont un peu moins fortes dans La Vallée-de-l'Or (–0,31 %), mais le solde migratoire de cette MRC était positif ou nul au cours des trois années précédentes.

Dans les trois autres régions de la zone éloignée, toutes les MRC enregistrent des pertes migratoires en 2013-2014. C'est sur la Côte-Nord que se trouve la MRC qui a connu les pertes migratoires les plus lourdes en termes relatifs, soit Caniapiscau, dont le taux net se situe à –2,82 %. En nombre absolu, cela représente 118 personnes. Le Golfe-du-Saint-Laurent se trouve aussi parmi les MRC les plus déficitaires (–1,20 %). Les pertes sont également de près de 1 % dans trois autres MRC de la région, soit La Haute-Côte-Nord, Manicouagan et Sept-Rivières. En Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le déficit le plus marqué s'observe dans Les Îles-de-la-Madeleine (–0,78 %) et La Côte-de-Gaspé (–0,70 %). Dans le Nord-du-Québec, le bilan migratoire est particulièrement défavorable dans la MRC de Jamésie (–1,49 %).

Références

COOKE, Thomas J. (2011). « It is not just the economy: declining migration and the rise of secular rootedness », *Population, space and place*, n° 17, p. 193-203.

FREY, William H. (2009). « The great American migration slowdown: regional and metropolitan dimensions », 25 p.

Carte 1

Taux net de migration interne, municipalités régionales de comté (MRC), Québec, 2013-2014

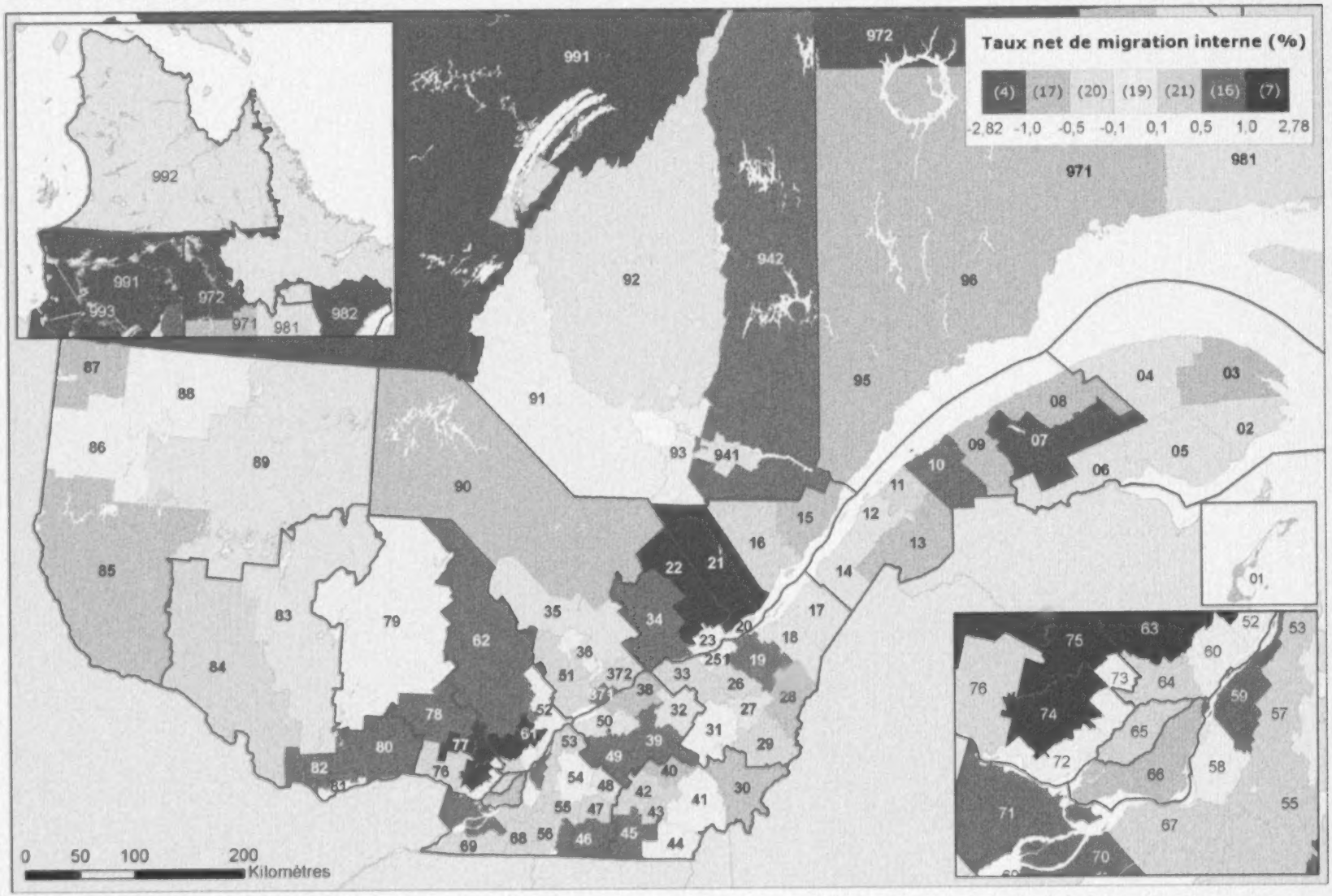

Note : Le nom des MRC se trouve dans le tableau 4.

Sources : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.
Ministère des Ressources naturelles.

Tableau 1

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2008-2009 à 2013-2014

Région administrative	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
	Solde (n)					
Montréal	−19 463	−23 640	−22 207	−20 492	−17 739	−14 981
Zone adjacente						
Laval	2 882	3 099	1 844	1 173	1 102	760
Lanaudière	4 390	4 324	3 933	4 173	2 956	2 502
Laurentides	4 335	5 162	4 482	5 534	4 698	4 424
Montérégie	4 861	6 502	6 260	5 337	5 745	4 928
Zone intermédiaire						
Capitale-Nationale	2 761	2 172	2 554	1 912	2 094	1 640
Chaudière-Appalaches	463	754	525	606	386	427
Mauricie	121	353	353	402	606	751
Centre-du-Québec	577	881	996	837	951	748
Estrie	40	386	234	314	482	687
Outaouais	1 437	1 312	1 017	243	171	540
Zone éloignée						
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	−61	146	99	−1	−336	−369
Bas-Saint-Laurent	−456	−162	−28	−46	−136	−233
Côte-Nord	−452	−313	37	−306	−417	−915
Saguenay–Lac-Saint-Jean	−659	−396	3	332	−307	−334
Abitibi-Témiscamingue	−392	−407	53	153	−7	−293
Nord-du-Québec	−384	−173	−154	−171	−249	−282
	Taux net (%)					
Montréal	−1,05	−1,28	−1,20	−1,10	−0,95	−0,80
Zone adjacente						
Laval	0,75	0,79	0,46	0,29	0,27	0,18
Lanaudière	0,97	0,94	0,84	0,88	0,62	0,52
Laurentides	0,81	0,95	0,81	0,99	0,83	0,77
Montérégie	0,34	0,46	0,43	0,37	0,39	0,33
Zone intermédiaire						
Capitale-Nationale	0,41	0,32	0,37	0,28	0,30	0,23
Chaudière-Appalaches	0,12	0,19	0,13	0,15	0,09	0,10
Mauricie	0,05	0,14	0,14	0,15	0,23	0,29
Centre-du-Québec	0,25	0,38	0,43	0,36	0,40	0,32
Estrie	0,01	0,13	0,08	0,10	0,16	0,22
Outaouais	0,41	0,37	0,28	0,07	0,05	0,15
Zone éloignée						
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	−0,06	0,15	0,10	0,00	−0,35	−0,39
Bas-Saint-Laurent	−0,23	−0,08	−0,01	−0,02	−0,07	−0,12
Côte-Nord	−0,48	−0,33	0,04	−0,32	−0,44	−0,96
Saguenay–Lac-Saint-Jean	−0,24	−0,15	0,00	0,12	−0,11	−0,12
Abitibi-Témiscamingue	−0,27	−0,28	0,04	0,11	0,00	−0,20
Nord-du-Québec	−0,97	−0,43	−0,39	−0,42	−0,61	−0,68

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Tableau 2

Entrants et taux d'entrée par migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2008-2009 à 2013-2014

Région administrative	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
	Entrants (n)					
Montréal	41 682	40 440	39 583	40 760	37 838	38 618
Zone adjacente						
Laval	21 137	22 249	20 654	20 323	18 889	18 185
Lanaudière	20 323	20 797	20 333	20 781	18 864	18 382
Laurentides	21 698	22 859	22 178	23 239	21 615	21 424
Montérégie	36 222	37 867	36 723	37 074	34 361	33 644
Zone intermédiaire						
Capitale-Nationale	17 041	16 892	16 829	16 730	15 754	15 139
Chaudière-Appalaches	9 201	9 468	9 282	9 241	8 733	8 453
Mauricie	6 114	6 305	6 283	6 399	6 142	6 289
Centre-du-Québec	6 816	7 137	7 214	7 076	6 834	6 879
Estrie	7 495	7 841	7 606	7 781	7 238	7 503
Outaouais	5 603	5 646	5 274	4 934	4 629	4 740
Zone éloignée						
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2 321	2 358	2 361	2 342	1 918	1 930
Bas-Saint-Laurent	3 884	3 983	4 054	3 987	3 709	3 554
Côte-Nord	2 188	2 352	2 629	2 593	2 376	2 020
Saguenay–Lac-Saint-Jean	4 056	3 953	4 036	4 283	3 650	3 516
Abitibi-Témiscamingue	2 359	2 396	2 515	2 719	2 424	2 138
Nord-du-Québec	860	998	1 063	1 101	988	954
	Taux d'entrée (%)					
Montréal	2,26	2,19	2,13	2,19	2,03	2,06
Zone adjacente						
Laval	5,49	5,67	5,18	5,03	4,63	4,40
Lanaudière	4,50	4,52	4,36	4,39	3,93	3,79
Laurentides	4,04	4,20	4,00	4,15	3,81	3,73
Montérégie	2,56	2,65	2,54	2,54	2,34	2,27
Zone intermédiaire						
Capitale-Nationale	2,54	2,49	2,46	2,43	2,27	2,16
Chaudière-Appalaches	2,30	2,36	2,29	2,27	2,14	2,06
Mauricie	2,35	2,42	2,41	2,45	2,35	2,40
Centre-du-Québec	2,98	3,10	3,10	3,03	2,91	2,90
Estrie	2,49	2,59	2,51	2,53	2,35	2,41
Outaouais	1,60	1,60	1,48	1,36	1,27	1,29
Zone éloignée						
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,43	2,47	2,47	2,46	2,02	2,04
Bas-Saint-Laurent	1,96	2,01	2,05	2,02	1,88	1,80
Côte-Nord	2,32	2,49	2,78	2,73	2,50	2,12
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,49	1,46	1,48	1,57	1,34	1,28
Abitibi-Témiscamingue	1,64	1,66	1,74	1,87	1,66	1,46
Nord-du-Québec	2,18	2,51	2,66	2,71	2,40	2,29

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Tableau 3

Sortants et taux de sortie par migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2008-2009 à 2013-2014

Région administrative	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
	Sortants (n)					
Montréal	61 145	64 080	61 790	61 252	55 577	53 599
Zone adjacente						
Laval	18 255	19 150	18 810	19 150	17 787	17 425
Lanaudière	15 933	16 473	16 400	16 608	15 908	15 880
Laurentides	17 363	17 697	17 696	17 705	16 917	17 000
Montérégie	31 361	31 365	30 463	31 737	28 616	28 716
Zone intermédiaire						
Capitale-Nationale	14 280	14 720	14 275	14 818	13 661	13 499
Chaudière-Appalaches	8 738	8 715	8 758	8 635	8 347	8 026
Mauricie	5 993	5 952	5 930	5 997	5 536	5 538
Centre-du-Québec	6 239	6 256	6 218	6 239	5 883	6 131
Estrie	7 454	7 455	7 373	7 466	6 756	6 816
Outaouais	4 166	4 334	4 258	4 692	4 458	4 200
Zone éloignée						
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2 382	2 212	2 262	2 343	2 254	2 299
Bas-Saint-Laurent	4 340	4 145	4 082	4 033	3 845	3 787
Côte-Nord	2 640	2 665	2 592	2 899	2 793	2 935
Saguenay–Lac-Saint-Jean	4 715	4 349	4 033	3 951	3 957	3 850
Abitibi-Témiscamingue	2 751	2 803	2 462	2 566	2 431	2 431
Nord-du-Québec	1 244	1 171	1 217	1 272	1 237	1 236
	Taux de sortie (%)					
Montréal	3,31	3,46	3,33	3,29	2,98	2,85
Zone adjacente						
Laval	4,74	4,88	4,72	4,74	4,36	4,22
Lanaudière	3,52	3,58	3,51	3,51	3,32	3,27
Laurentides	3,23	3,25	3,19	3,16	2,99	2,96
Montérégie	2,22	2,20	2,11	2,18	1,95	1,94
Zone intermédiaire						
Capitale-Nationale	2,13	2,17	2,09	2,15	1,97	1,93
Chaudière-Appalaches	2,19	2,17	2,16	2,12	2,04	1,95
Mauricie	2,30	2,28	2,27	2,29	2,11	2,11
Centre-du-Québec	2,73	2,72	2,67	2,67	2,50	2,59
Estrie	2,47	2,46	2,43	2,43	2,19	2,19
Outaouais	1,19	1,22	1,19	1,29	1,22	1,14
Zone éloignée						
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,49	2,32	2,37	2,46	2,37	2,44
Bas-Saint-Laurent	2,19	2,10	2,07	2,04	1,95	1,92
Côte-Nord	2,79	2,82	2,74	3,05	2,94	3,09
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,74	1,60	1,48	1,45	1,45	1,41
Abitibi-Témiscamingue	1,91	1,94	1,70	1,77	1,67	1,66
Nord-du-Québec	3,15	2,94	3,04	3,13	3,01	2,97

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Tableau 4

Taux net et solde migratoire interne selon le groupe d'âge, MRC du Québec[1], classées par région administrative, 2013-2014

Code	Région administrative et MRC	Total	Total	0-14	15-24	25-44	45-64	65+
		Taux net (%)	Solde (n)					
66	Montréal	−0,80	−14 981	−4 975	3 410	−8 419	−3 537	−1 460
Zone adjacente								
65	Laval	0,18	760	678	−287	357	−216	228
	Lanaudière	0,52	2 502	898	−694	1 536	474	288
52	D'Autray	−0,09	−37	−39	−59	10	73	−22
60	L'Assomption	0,05	59	372	−338	192	−245	78
61	Joliette	1,32	861	129	49	220	250	213
62	Matawinie	0,81	408	35	−87	186	352	−78
63	Montcalm	1,31	657	91	113	391	108	−46
64	Les Moulins	0,36	554	310	−372	537	−64	143
	Laurentides	0,77	4 424	918	−431	2 507	1 154	276
72	Deux-Montagnes	0,10	95	98	−223	284	−75	11
73	Thérèse-De Blainville	0,09	145	274	−309	293	−284	171
74	Mirabel	2,78	1 265	152	147	605	256	105
75	La Rivière-du-Nord	1,66	2 011	346	222	925	440	78
76	Argenteuil	0,33	110	13	−100	41	163	−8
77	Les Pays-d'en-Haut	1,15	432	−10	−21	234	288	−28
78	Les Laurentides	0,71	326	52	−45	125	206	−12
79	Antoine-Labelle	0,03	10	−7	−102	0	160	−41
	Montérégie	0,33	4 928	1 786	−1 249	3 458	371	562
46	Brome-Missisquoi	0,72	411	99	−104	191	181	44
47	La Haute-Yamaska	0,41	357	23	−25	102	123	134
48	Acton	−0,36	−56	8	−75	7	9	−5
53	Pierre-De Saurel	0,38	192	65	−15	57	47	38
54	Les Maskoutains	0,04	36	42	−21	1	−38	52
55	Rouville	0,24	85	−2	19	−14	27	55
56	Le Haut-Richelieu	0,23	270	31	−82	134	141	46
57	La Vallée-du-Richelieu	0,28	333	132	−325	519	−26	33
58	Longueuil	0,04	167	300	−77	216	−282	10
59	Marguerite-D'Youville	0,57	432	125	−100	394	−59	72
67	Roussillon	0,38	663	503	−380	685	−109	−36
68	Les Jardins-de-Napierville	0,39	105	12	−20	76	31	6
69	Le Haut-Saint-Laurent	0,25	61	3	−37	45	79	−29
70	Beauharnois-Salaberry	0,94	591	142	120	193	89	47
71	Vaudreuil-Soulanges	0,88	1 281	303	−127	852	158	95
Zone intermédiaire								
	Capitale-Nationale	0,23	1 640	25	1 345	−90	237	123
15	Charlevoix-Est	−0,50	−80	−10	−57	−20	34	−27
16	Charlevoix	0,28	36	13	6	−8	46	−21
20	L'Île-d'Orléans	0,09	6	13	1	4	10	−22
21	La Côte-de-Beaupré	1,07	293	64	−32	175	65	21
22	La Jacques-Cartier	1,41	558	−9	35	478	92	−38
23	Québec	0,08	417	−98	1 435	−1 026	−135	240
34	Portneuf	0,80	410	52	−43	306	125	−30

Tableau 4 (suite)

Taux net et solde migratoire interne selon le groupe d'âge, MRC du Québec[1], classées par région administrative, 2013-2014

Code	Région administrative et MRC	Total	Total	0-14	15-24	25-44	45-64	65+
		Taux net (%)	Solde (n)					
	Chaudière-Appalaches	**0,10**	**427**	**166**	**-230**	**278**	**225**	**-12**
17	L'Islet	-0,33	-59	0	-59	-15	25	-10
18	Montmagny	-0,16	-36	22	-60	-7	22	-13
19	Bellechasse	0,62	225	62	-61	180	25	19
251	Lévis	0,04	62	24	39	15	-18	2
26	La Nouvelle-Beauce	0,37	134	32	23	71	-18	26
27	Robert-Cliche	-0,38	-71	3	-44	-7	-5	-18
28	Les Etchemins	-0,62	-104	15	-57	-36	7	-33
29	Beauce-Sartigan	0,28	146	27	10	17	40	52
31	Les Appalaches	-0,04	-17	0	-42	-49	84	-10
33	Lotbinière	0,48	147	-19	21	109	63	-27
	Mauricie	**0,29**	**751**	**123**	**62**	**28**	**415**	**123**
35	Mékinac	-0,19	-24	-15	-41	8	58	-34
36	Shawinigan	0,03	15	5	-53	-40	74	29
371	Trois-Rivières	0,60	780	124	295	-93	190	264
372	Les Chenaux	0,24	44	29	-13	111	-24	-59
51	Maskinongé	0,15	53	2	-72	45	132	-54
90	La Tuque	-0,77	-117	-22	-54	-3	-15	-23
	Centre-du-Québec	**0,32**	**748**	**134**	**-230**	**240**	**493**	**111**
32	L'Érable	-0,23	-53	4	-94	26	45	-34
38	Bécancour	-0,71	-146	-24	-51	-17	-5	-49
39	Arthabaska	0,63	441	112	-2	71	176	84
49	Drummond	0,53	533	64	-14	112	265	106
50	Nicolet-Yamaska	-0,12	-27	-22	-69	48	12	4
	Estrie	**0,22**	**687**	**136**	**-38**	**72**	**522**	**-5**
30	Le Granit	-0,60	-130	-13	-88	-35	20	-14
40	Les Sources	-0,73	-109	-16	-53	-39	-9	9
41	Le Haut-Saint-François	0,02	4	33	-108	118	3	-42
42	Le Val-Saint-François	0,12	35	-8	-86	123	23	-17
43	Sherbrooke	0,31	469	65	422	-223	79	126
44	Coaticook	-0,09	-17	8	-31	15	15	-23
45	Memphrémagog	0,87	435	68	-93	114	392	-44
	Outaouais	**0,15**	**540**	**193**	**-116**	**383**	**15**	**65**
80	Papineau	0,66	149	49	-23	62	95	-34
81	Gatineau	0,06	160	11	28	85	-116	152
82	Les Collines-de-l'Outaouais	0,63	301	157	-72	270	-15	-41
83	La Vallée-de-la-Gatineau	-0,43	-91	-51	-26	-42	34	-6
84	Pontiac	0,15	22	27	-23	8	16	-6
Zone éloignée								
	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**-0,39**	**-369**	**-52**	**-309**	**-46**	**76**	**-38**
01	Les Îles-de-la-Madeleine	-0,78	-100	-20	-52	-24	-5	1
02	Le Rocher-Percé	-0,18	-32	5	-71	-2	48	-12
03	La Côte-de-Gaspé	-0,70	-123	-19	-49	-23	-14	-18
04	La Haute-Gaspésie	-0,42	-49	0	-58	-4	10	3
05	Bonaventure	-0,17	-31	-2	-63	6	32	-4
06	Avignon	-0,21	-34	-16	-16	1	5	-8

Tableau 4 (suite)

Taux net et solde migratoire interne selon le groupe d'âge, MRC du Québec[1], classées par région administrative, 2013-2014

Code	Région administrative et MRC	Total	Total	0-14	15-24	25-44	45-64	65+
		Taux net (‰)	Solde (n)					
	Bas-Saint-Laurent	**–0,12**	**–233**	**18**	**–367**	**–65**	**234**	**–53**
07	La Matapédia	–1,10	–200	–5	–97	–67	3	–34
08	La Matanie	–0,60	–130	–19	–72	–39	31	–31
09	La Mitis	–0,59	–110	–28	–65	–19	28	–26
10	Rimouski-Neigette	0,87	477	62	96	126	133	60
11	Les Basques	0,16	14	1	–24	7	34	–4
12	Rivière-du-Loup	–0,19	–63	–1	–57	–19	17	–3
13	Témiscouata	–0,68	–137	–14	–83	–32	–2	–6
14	Kamouraska	–0,39	–84	22	–65	–22	–10	–9
	Côte-Nord	**–0,96**	**–915**	**–101**	**–196**	**–233**	**–307**	**–78**
95	La Haute-Côte-Nord	–0,92	–105	–24	–40	–45	10	–6
96	Manicouagan	–0,93	–296	4	–78	–56	–135	–31
971	Sept-Rivières	–0,91	–325	–49	–59	–87	–88	–42
972	Caniapiscau	–2,82	–118	–22	9	–38	–64	–3
981	Minganie	–0,10	–7	–2	–9	17	–16	3
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	–1,20	–64	–8	–19	–24	–14	1
	Saguenay–Lac-Saint-Jean	**–0,12**	**–334**	**93**	**–451**	**16**	**41**	**–33**
91	Le Domaine-du-Roy	0,04	14	14	–81	44	17	20
92	Maria-Chapdelaine	–0,50	–125	11	–76	–52	14	–22
93	Lac-Saint-Jean-Est	–0,07	–38	39	–107	15	36	–21
941	Saguenay	–0,27	–382	–71	–112	–156	–107	64
942	Le Fjord-du-Saguenay	0,92	197	100	–75	165	81	–74
	Abitibi-Témiscamingue	**–0,20**	**–293**	**65**	**–184**	**34**	**–134**	**–74**
85	Témiscamingue	–0,54	–90	12	–75	–7	–24	4
86	Rouyn-Noranda	0,08	34	36	28	37	–51	–16
87	Abitibi-Ouest	–0,59	–121	–50	–40	–18	19	–32
88	Abitibi	0,07	18	9	–41	42	9	–1
89	La Vallée-de-l'Or	–0,31	–134	58	–56	–20	–87	–29
	Nord-du-Québec	**–0,68**	**–282**	**–105**	**–35**	**–56**	**–63**	**–23**
991	Jamésie	–1,49	–209	–50	–45	–18	–78	–18
992	Administration régionale Kativik	–0,14	–16	–33	17	–14	15	0
993	Eeyou Istchee[2]	–0,35	–57	–22	–7	–24	0	–5

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2014. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le solde total et la somme des soldes par groupe d'âge, ainsi qu'entre le solde de la région et la somme des soldes des MRC qui la composent.

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Ce bulletin est réalisé par : Martine St-Amour, démographe
Direction des statistiques sociodémographiques

Direction des statistiques sociodémographiques : Paul Berthiaume, directeur

Ont collaboré à la réalisation : Gabrielle Tardif, mise en page
Esther Frève, réviseure linguistique
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2406
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1er trimestre 2015
ISSN 1920-9444 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2010

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec